

Pour l'extérieur



ARDEX A 58



Liant à base de ciment rapide pour mortier de drainage

- réalisation de chapes drainantes et de mortiers de pose avant la pose de dalles en pierres naturelles, carreaux et dalles céramiques, dalles en béton et dalles de trottoir
- long temps d'application et de traitement des surfaces
- durcissement presque sans retrait ni tension



Domaine d'application

À l'extérieur : terrasses, balcons, escaliers et voies non sollicitées par des véhicules

Réalisation de chapes drainantes et de mortiers de pose

- sur une natte de drainage
- sur une étanchéité

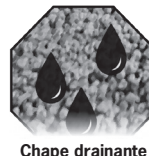
Avant la pose de :

- dalles en pierres naturelles
- dalles de terrasse en grès-cérame fin
- dalles en béton et de trottoir

Pose directement frais sur frais avec couche de contact ou après durcissement du mortier.

Type

Système de liant ternaire avec contrôle dimensionnel (SZ-T selon fiche technique TKB 14) avec additifs spéciaux qui assure un durcissement presque sans retrait ni tension ainsi qu'un séchage cristallin (effet ARDURAPID®) et permet d'éviter l'apparition d'efflorescences.



ARDEX GmbH

Friedrich-Ebert-Str. 45
58453 Witten
Allemagne

ARDEX A 58

Liant pour chape en ciment

Réalisation de chapes drainantes
et de mortiers de pose
Comportement au feu : A1_{fl}

Tous les paramètres techniques indiqués sont des valeurs de laboratoire mesurées après 28 jours et se réfèrent à une valeur eau/ciment de 0,40, à des gravillons d'une granulométrie de 2 à 8 mm, ainsi qu'à une proportion de mélange de 1:5.

ARDEX A 58



Liant à base de ciment rapide pour mortier de drainage

Conditions climatiques

Température ambiante au moment de la pose et durant la phase de prise ainsi que température du support et des matières premières entre 5 °C et 25 °C. Des mesures spéciales doivent être prises en cas d'écart de température.

Éviter les courants d'air, l'eau, les rayons du soleil et la chaleur pendant la pose.

Préparation du support

Le support peut être sec ou humide, mais il doit être solide, stable et exempt d'agents séparateurs.

Le support doit présenter une pente suffisante d'au moins 2,0 % selon le revêtement à poser et l'écoulement d'eau.

ARDEX AM 100 Mortier d'égalisation et ARDEX A 46 Ragréage extérieur non-coulant conviennent pour la réalisation de dénivelés et de couches d'égalisation.

La température du support pendant la mise en œuvre doit être de 5 °C minimum et ne pas dépasser 25 °C.

Supplément / Agrégat

Gravier 2 - 8 mm, ou

Gravillons 2 - 8 mm, ou

Utiliser uniquement des matières de charge selon DIN 4226. Les suppléments ne doivent pas contenir de composants nocifs ou colorants. Utiliser des gravillons de granite, basalte et quartz.

Mise en œuvre

Un malaxeur à mélange forcé, un malaxeur à chute libre ou des modèles courants de pompes à malaxer de chape conviennent pour mélanger le mortier de chape. Pour obtenir un mélange homogène, respecter un temps de mélange de 2 à 3 minutes ainsi que la quantité de remplissage recommandée par le fabricant de la machine.

Proportion de mélange - Tableau

Volume de mélange	PM	Consommation A58	Supplément
Mélangeur de 100 l	1 : 5	1 sac (25 kg) ≈ 3,0 kg/m ² par cm	env. 125 kg ≈ 15 pelletées
6 - 10 l d'eau selon l'humidité du supplément			
Mélangeur de 200 l	1 : 5	2 sacs (50 kg) ≈ 3,0 kg/m ² par cm	env. 250 kg ≈ 30 pelletées
12 - 20 l d'eau selon l'humidité du supplément			

Pour obtenir un bon mélange homogène, le malaxeur ne doit pas être rempli au-delà de la capacité utile recommandée.

Si le malaxeur est rempli entièrement avec une matière de charge, la proportion de mélange indiquée est largement dépassée.

Ajouter prudemment l'eau au mélange afin d'éviter un surdosage et, par conséquent, un dépôt de la pâte de ciment sur le fond du récipient de mélange.

La quantité d'eau totale, c'est-à-dire l'humidité du supplément et l'eau ajoutée, ne doit pas dépasser 10 à 20 l selon le niveau de remplissage du malaxeur.

Ne pas utiliser d'additifs de chape, tels que des huiles mélangées, des accélérateurs, des retardateurs, etc. Ne pas mélanger avec d'autres ciments.

Pose

Ne pas utiliser à des températures inférieures à 5 °C ou supérieures à 25 °C, les températures plus basses prolongeant et celles plus élevées diminuant le temps d'application.

Le temps d'application d'ARDEX A 58 Chape drainante et mortier de pose est d'env. 90 minutes. Il est donc nécessaire de réaliser rapidement les uns après les autres le mélange, la pose, l'éirement et éventuellement la pose frais sur frais. La dimension des surfaces doit permettre de pouvoir terminer la pose dans le temps d'application.

Lors de la pose et de l'éirement, veiller à mélanger le mortier de manière homogène.

1 - Structure avec étanchéité de construction

Appliquer le primaire ARDEX BM-P KSK sur le support, le béton ou la chape en ciment, coller la bande autocollante à froid ARDEX BM et réaliser l'étanchéité des raccords, angles, interpénétrations, avaloirs au sol, etc., à l'aide de la bande de pontage à souder ARDEX BM T-10.

Mise en place de la chape drainante ARDEX A 58 en couche d'au moins 50 mm d'épaisseur, sur une couche de séparation.

2 - Structure avec « étanchéité composite »

Réaliser l'étanchéité d'un support stable en béton ou d'une chape en ciment avec les enduits d'étanchéité souples ARDEX S 8 FLOW ou ARDEX S 7 PLUS en combinaison avec le kit d'étanchéité ARDEX SK TRICOM. Respecter les indications des fiches techniques correspondantes. Mise en place de la chape drainante ARDEX A 58 en couche d'au moins 50 mm d'épaisseur.

3 - Structure avec « étanchéité composite » lors de la pose d'ARDEX A 58 en système

Pose de l'étanchéité composite en système ARDEX, voir le point 2.

Après séchage et durcissement de la couche d'étanchéité, étirer ARDEX X 90 à la spatule dentée de 8 mm et le lisser pour obtenir une couche de contact bien régulière. Le mortier ne doit être tiré que sur des surfaces dont la dimension permet d'incorporer le mortier de drainage dans la couche de contact encore fraîche.

Mise en place de la chape drainante ARDEX A 58 en couche d'au moins 25 mm d'épaisseur.

4 - Structure sur une natte de drainage

Pose de la chape drainante ARDEX A 58 dans une couche d'au moins 50 mm d'épaisseur sur une natte de drainage adaptée (par exemple Gutjahr AquaDrain® EK).

Pose des carrelages et des dalles

a - Pose sur une chape drainante durcie

La pose de carrelages et dalles peut avoir lieu un jour plus tard avec ARDEX X 90 en lit mince ou moyen.

b - Pose en lit épais / frais sur frais

Les carrelages et dalles peuvent également être posés en lit épais avec ARDEX A 58. A cet effet, mélanger et étirer le mortier ARDEX A 58 comme décrit ci-dessus (respecter les épaisseurs de couches minimum). Mélanger ARDEX X 90 comme d'habitude et étirer à l'aide d'une spatule dentée de 8 ou 10 mm sur le dos des carrelages ou dalles à poser avant de les incorporer dans le mortier ARDEX A 58 encore frais et de les marteler.

ARDEX A 58



Liant à base de ciment rapide pour mortier de drainage

Données techniques selon les normes de qualité ARDEX :

Proportion de mélange pour une pompe à chape de 200 litres
PM 1:5 50 kg d'ARDEX A 58
 250 kg de gravier ou de gravillons 2 - 8 mm
 10 à 20 l d'eau

La quantité d'eau dépend de l'humidité de l'agrégat.

Densité (ciment) : env. 1,1 kg/l

Densité apparente
(après durcissement) : env. 1,80 à 2,00 kg/l

Consommation : par m² et cm de chape
PM 1:5 3,0 kg de ciment

Temps d'application : env. 90 min

Praticable : après 1 jour env.

Imperméabilité : > 1 000 l/m²/h

Corrosion : ne contient pas de composants favorisant la
 corrosion sur l'acier

Comportement au feu : A1_{fl}

Marquage selon
GHS/CLP GHS05 « corrosif »
 GHS 07 « point d'exclamation »
 Signalisation : danger

GGVSEB/ADR néant

GISCODE : ZP 1 – produit à base de ciment, pauvre en
 chromate

EMICODE : EC1^{PLUS} très pauvre en émissions
EMICODE EC 1^{PLUS} est le label en Allemagne avec les exigences les
plus élevées en matière d'émissions et satisfait donc toujours au mini-
mum aux exigences selon le schéma d'évaluation du Comité pour
l'évaluation sanitaire des produits de construction (AgBB).

Conditionnement : sacs de 25 kg nets

Stockage : dans un endroit sec, env. 12 mois dans
 l'emballage d'origine fermé.

Résistance
à la compression : après 1 jour env. 10 N/mm²
 après 7 jours env. 15 N/mm²
 après 28 jours env. 20 N/mm²

Résistance
à la tension-flexion : après 1 jour env. 2,0 N/mm²
 après 7 jours env. 2,2 N/mm²
 après 28 jours env. 2,5 N/mm²

Classe de résistance : CT-C20-F3 (28 j)

Contact

Conseil technique d'application

Hotline technique : +49 2302 664-362

Fax : +49 2302 664-373

E-mail : info@ardex.eu

Important

Il convient de réaliser des chapes drainantes en couche d'au moins 12 cm d'épaisseur sur un lit de pierres concassées stable et compacté (80 cm de profondeur minimum) avec ARDEX A58.

Recouvrir d'un film la chape drainante étirée jusqu'au lendemain, par section ou, au plus tard, dès que la surface est praticable (après env. 3 à 4 heures).

Tenir compte des normes et directives en vigueur pour les toits plats. En cas de doute, effectuer des essais préalables et réaliser des surfaces d'essai.

Sécurité au travail et protection de l'environnement

Signalisation (CLP) : danger

Substances dangereuses : ciment Portland

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P261 - Éviter de respirer les poussières.

Consignes d'élimination

Collecter si possible les résidus de produits, mélanger avec de l'eau, laisser durcir et éliminer comme déchets de chantier selon les réglementations officielles.

Éliminer le contenu/récipient selon les prescriptions locales/régionales/nationales/internationales.

Empêcher que des restes de produit ne s'écoulent dans les canalisations, les eaux ou le sol.

Autres consignes d'élimination dans la fiche technique de sécurité.